LA NOEL DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

UN GROUPE D'ENFANTS NANTIS DES JOUETS QU'ILS ONT REÇUS (Photo de " de Rx.)

Selon une tradition qui remonte aux premières années de l'après-guerre, la salle des fêtes de la rue de l'Hospice a vu se dérouler, samedi après-midi, une charmante manifestation de la Fraternelle des Combattants roubaisiens : la fête de Noël de ses adhérents.

Des jouets, des friandises furent distribués à profusion à 1.117 enfants au sourire radieux qui s'en retournèrent chez eux les bras chargés de toutes sortes de petites choses qui font de si grands bonheurs !

On trouvera que leur nombre diminue. C'est que les années douloureuses s'éloignent et que disparaissent ou vieillissent leurs plus sympathiques et leurs plus nobles témoins. Petit à petit, selon la règle immuable du temps, et les « générations se poussant du coude », s'effaceront des fêtes comme celle d'hiver, dont il importe de recueillir le souvenir avant qu'elles ne disparaissent tout à fait.

Un gracieux service dont s'occupaient Mlles Diligent, Tavernier, Segard, Dujardin, Agnès et Irène Lebeau, Desperret, Mercier, et Mme Decreuse-Deldicque, assurait aux petits une distribution juste et diligente.

La plupart des administrateurs étaient là, entourant le président, le lieutenant-colonel Robyn, MM. Desruelles, secrétaire général ; Lutz, trésorier ; André Broways, Ild. Desrousseaux, Craye, Foelix, Mercier, Helbig, Joseph Piat, secrétaire adjoint.

L'enquête sur la catastrophe de Lagny

En présence du ministre de la Justice, M. Raynaldy, les enquêteurs se sont rendus sur lieux de la catastrophe.

Voici, en haut, près du signal (en chapeau melon, au milieu des enquêteurs), M. RAYNALDY. (Photo N.Y.T.)

En bas : *Les enquêteurs et (au premier plan, col de fourrure),* M. BATICLE, *directeur général de l'exploitation des chemins de fer de l'Est.*

L'enquête sur l'épouvantable catastrophe de Lagny va être effectuée avec la plus grande diligence et avec le plus grand soin et ne sera arrêtée par aucune espèce de considération.

Au cas où des inculpations seraient nécessaires parmi les dirigeants de la Compagnie de l'Est, le Parquet de Meaux en dessaisirait de l'information au bénéfice du Parquet de la Seine.

Le garde des sceaux a conféré avec MM. Donat-Guigue et le procureur de la République de Meaux, qui étaient venus le mettre au courant des opérations d'instruction qui se sont poursuivies au cours de la nuit dernière.

Ces recherches ont actuellement pour objet principalement de déterminer les responsabilités de l'accident.

Vendredi, elles ont porté sur les conditions dans lesquelles avaient fonctionné les services d'exploitation de la Compagnie de l'Est et les raisons à modifier l'horaire du départ des trains. Ce sont les services de la traction qui ont été, samedi, plus particulièrement visés.

Les magistrats enquêteurs demanderont à leurs dirigeants des renseignements sur l'état et les vérifications du matériel. Ils s'efforceront enfin d'obtenir des précisions sur le fonctionnement des divers mécanismes de la locomotive du train tamponneur, bande Flaman, bâtal d'alarme, etc., lors de ses derniers parcours.

LA BANDE FLAMAN NE PORTAIT QUE TROIS SIGNAUX OUVERTS DEPUIS LE DEPART DE PARIS

Un journaliste a demandé à M. Albucher, procureur de la République, s'il pouvait donner une précision sur les indications de la bande Flaman. M. Albucher a répondu :

— Je puis vous dire que la bande Flaman portait l'indication de trois signaux ouverts entre Paris et le lieu de l'accident.

Le journaliste ayant demandé au procureur si la bande portait également l'indication de signaux fermés, celui-ci a répondu :

— Non. Elle aurait dû porter l'indication de tous les signaux ouverts et fermés entre Paris et le lieu de l'accident. Or, elle ne portait que trois signaux ouverts.

Ainsi, ce mauvais fonctionnement n'en trahissait pas moins déjà une défectuosité du matériel.

Il faut ajouter que l'on garde cependant la certitude que des signaux étaient réellement ouverts et, si des témoins ont affirmé les avoir vus fermés, c'est qu'ils l'ont été après coup par le choc des matériaux brisés dans l'accident même.

IL N'Y AURAIT PAS DE NOUVELLE INCULPATION

Meaux, 30 décembre. — M. Martin, ingénieur principal de la traction, a été entendu par le juge d'instruction de 17 h. à 19 h. 30.

M. Reboul a poursuivi ensuite jusque tard dans la soirée son enquête en entendant des témoins appartenant pour la plupart au service de la traction de la Compagnie de l'Est.

Ceux-ci ont été formels quant à l'excellent état de marche de la machine du train tamponneur le soir de la catastrophe. Or, on sait qu'entre Gagny et Vaires, le stylet de la machine n'a inscrit sur la bande Flaman aucun incident de parcours et que la sirène qui alerte le mécanicien au moment où la machine franchit un signal fermé n'a pas fonctionné.

Le juge a envoyé à Paris une commission rogatoire et M. Lapeyre, juge d'instruction, a été chargé d'ouvrir une enquête à Paris.

Suivant l'opinion de membres autorisés du Parquet, il est maintenant peu probable qu'on doive s'attendre à une inculpation ou à une arrestation.

UN SOUS-OFFICIER EN PERMISSION A LA GROISE PRECISE QUE LE PÉTARD ÉCLATA EN QUEUE DU CONVOI

Un militaire actuellement en permission à la Groise, le maréchal des logis Juvenel Paquet, du 31me Dragons à Luméville, fut témoin samedi dernier à la catastrophe de Lagny. Celui-ci qui accomplit un stage à l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau, avait pris le 23 décembre le rapide Paris-Strasbourg.

— Au départ de Paris, nous a-t-il déclaré, le train était bondé. Je suis monté dans le milieu du 3e wagon ; là je trouvai des civils et deux maréchaux des logis.

» Avant l'accident, j'ai parfaitement entendu la déflagration du pétard et vu la lueur de celui-ci sous la voiture que j'occupais. J'affirme donc que le pétard n'a éclaté qu'en queue du convoi et j'estime qu'une seconde s'est écoulée entre l'éclatement du pétard et deux secousses ressenties, la première fois par le freinage brusque du convoi et la seconde par l'accident lui-même. »

La gendarmerie du Cateau ayant eu connaissance de ces faits a pris acte des déclarations du maréchal des logis pour les transmettre au Parquet de Cambrai.

LE MÉCANICIEN DAUBIGNY EST MALADE

Paris, 30 décembre. — Le mécanicien Daubigny, souffrant d'une violente dépression nerveuse, a dû s'aliter, dans la soirée de vendredi. Le médecin de la Compagnie de l'Est s'est rendu à son domicile. Il a déclaré que l'état du mécanicien était sérieux. M. Daubigny s'était ces derniers temps, dit un de ses proches, montré particulièrement affecté par les lettres anonymes de menace qu'il recevait quotidiennement.

LE GÉNÉRAL PÉTIN

commandant la 1re région est promu à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que le général Pétin, commandant la 1re Région, à Lille, vient d'être élevé à la dignité de grand-officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Sorti de Saint-Cyr où il était entré en 1891, comme sous-lieutenant au 7e bataillon de chasseurs alpins, le lieutenant Pétin fut nommé capitaine en 1893, après un stage à l'Ecole de guerre et servit dans un état-major de division dans les Alpes, pour ensuite commander une compagnie du 20e bataillon de chasseurs, dans l'Est. Il fut, en 1910, détaché à l'Etat-major particulier du ministre et entra, par la suite, à l'Etat-major de l'armée.

Promu chef de bataillon en 1913, au 79e régiment d'infanterie, il commanda dès le début de la guerre ce régiment comme lieutenant-colonel.

Appelé en 1916 au 2e bureau du

(Photo L. Meaux.)

LE GÉNÉRAL PÉTIN

Grand Quartier général, il partit en septembre 1916 pour la Roumanie, comme chef d'état-major du général Berthelot. Revenu en France, il prit en automne 1918, le commandement d'une infanterie divisionnaire avec laquelle il participa aux dernières opérations de la campagne.

Après un stage d'attaché militaire en Roumanie, il suivit les cours du centre des hautes études militaires et fut promu général de brigade en mars 1923 et commanda pendant quelques mois une division d'infanterie.

Appelé au Maroc, il participa notamment en 1927 aux opérations d'Ouezzan et reçut le commandement de la région de Fez.

Nommé général de division en mars 1928, il quitta le Maroc en septembre 1930 pour prendre le commandement de la 17e Région, à Toulouse. C'est de là qu'il fut nommé en novembre 1931, général commandant la 1re Région, en remplacement du général Boquet, atteint par la limite d'âge.

Nous prions le général Pétin d'agréer nos plus chaleureuses félicitations.

MÉDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE

La Médaille d'honneur communale a été décernée aux employés municipaux dont les noms suivent :

MM. Ernest Baisez, à Tourcoing; Emile Delcombre, à Wattrelos; Mme Marie Desmettre, née Decormont, à Tourcoing; MM. Charles Diacre, à Hem; Raymond Gadenne, à Marcq-en-Barœul; Louis Mahu, à Roubaix; Achille Verclevan, à Roubaix; Henri Duhayon, à Croix; Jean-Baptiste Dumortier, à Croix.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 31 décembre :

Aujourd'hui, saint Sylvestre; demain Circoncision.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 00.

Lune: Pleine le 31.

Prévisions météorologiques pour la journée du 31 (Région Nord): Temps passable, ciel trois quarts couvert ou couvert, brumeux; quelques bruines ou petite neige par places; vent du secteur Ouest faible ou modéré; minimum de température sera en baisse de 1 à 2o sur la veille.

Médecins de service (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille): MM. les docteurs Bernard, 38, rue du Grand-Chemin. Tél.: 350.04 et Picot, 126, Grande-Rue. Tél.: 301.48.

Pharmaciens de garde: MM. Lelong, 172, rue de Lille, et Peses, 11, rue d'Alsace.

Caisse d'Epargne: Caisse fermée.

Œuvre de St-François Régis, rue Richard-Lenoir: de 10 à 12 h.

Caisse Ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroy: de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Musée Weerts (Hôtel de Ville): de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles: de 10 h. à 12 h.

Bains Municipaux: Piscine et Baignoires: de 8 h. à 11 h.

Journée du Sana au profit du timbre antituberculeux.

Amicale des Arts: à 9 h., assemblée générale à l'école.

Militaires et invalides belges: à 15 h., arbre de Noël, 126, rue de la Gare.

Hippodrome-Théâtre: à 15 h. et 20 h. 30, « La Demoiselle de magasin ».

AUDITION DE SAINTE-CÉCILE:

Symphonie enfantine de l'Epeule: à 11 h. 30, en l'église St-Sépulcre.

LA NEIGE TOMBE

Après le froid, le gel, le verglas, le brouillard, voici la neige. Elle est tombée, samedi soir, vers 19 h., par petits flocons espacés, d'abord, qui fondaient sitôt arrivés au sol. Et puis petit à petit, le débit augmenta, la chute s'amplifia et peu à peu les lignes s'estompèrent dans ce brouillard blanc. Le sol fut bientôt couvert d'un épais tapis et, la circulation devenant moins importante à mesure que l'heure avançait, la neige amassa sa belle et pure blancheur.

Un modeste héros de l'occupation : M. Charles Vanessche est mort hier à Roubaix

Nombreux furent nos concitoyens qui, pendant la guerre, se mirent au service des Alliés et se livrèrent à un espionnage dangereux, sans doute, mais souvent aussi combien fructueux.

Parmi ceux-ci se trouvait M. Charles Vanessche qui s'était spécialisé dans l'observation de la position l'importance des forces ennemies, le déplacement de troupes, etc.

M. Vanessche est mort hier samedi à l'âge de 74 ans, à la Maison de Retraite, 31, rue de Barbieux, où il était concierge.

(Photo Verbrugge.)

M. VANESCHE

Qui se souvient encore de lui? Il eut pourtant son heure de célébrité et fut même condamné à mort pour espionnage. Peu de gens sans doute savaient quel grand cœur, quelle âme ardente de patriote il cachait sous une enveloppe volontairement effacée. Et parmi la poignée de braves qui s'étaient donné pour mission de faire connaître aux nôtres les intentions et les plans de l'ennemi, il figurait au premier plan. Sans forfanterie, simplement, patiemment, il allait partout, infatigable, sans peur, vers le noble but qu'il s'était fixé et pour lequel il risqua le poteau d'exécution...

Pressenti par son neveu, M. Maurice Decabooter lequel avait organisé en Belgique, un véritable réseau d'espionnage, M. Charles Vanessche se mit à l'œuvre dans son rayon d'action, c'est-à-dire Roubaix-Tourcoing.

Il était âgé, alors, de cinquante-quatre ans, et toujours vif, alerte, il s'introduisit partout. Plusieurs fois, on l'expulse, mais il parvient à échapper aux griffes de l'ennemi. Il n'en continue pas moins sa périlleuse et fructueuse besogne.

Au bout de peu de temps, il met son fils Albert, trop jeune pour être soldat, au courant de son secret et, celui-ci, se dévouant corps et âme au même idéal que son père, devint son secrétaire. Les renseignements recueillis, si péniblement et au prix de tant de dangers, sont confiés à un Belge Cyrille Vandevelde, qui les porte à Courtrai (Belgique) et, de là, les précieux petits papiers parviennent aux nôtres.

En 1916, M. Charles Vanessche devient cocher à l'Hôpital « La Fraternité » à Roubaix. Cette nouvelle occupation lui permettra de se livrer plus activement encore à la lourde tâche qu'il s'était imposée. Son action, à ce moment fut si féconde et si intéressante, que le Commandant de la place de Verdun n'hésita pas à lui envoyer une lettre de félicitations.

Mais, hélas! tant va la cruche à l'eau... Ce fut, un beau jour la catastrophe. Le 10 avril 1917, deux «Diables verts », lui mettaient la poigne au collet. Une femme avait dévoilé tout le système, en Belgique, à Gand.

L'affaire était claire. Le poteau d'exécution allait-il être l'épilogue de ces années d'abnégation? L'affaire ne faisait aucun doute et, le 5 juillet 1917, le Conseil de guerre allemand condamnait Charles Vanessche à la peine de mort. Notre modeste héros fut traîné à la prison de Gand (Belgique). Pendant 67 jours, dans un cachot immonde, le brave attendit la mort.

Mais Charles Vanessche avait des amis. Me Bodaert, du Barreau de Gand, notamment, entreprit de soustraire notre concitoyen au poteau d'exécution. Il y parvint, et le 10 septembre 1917, la peine de mort était commuée en quinze années de forteresse. L'armistice, enfin, le rendit aux siens, déprimé, affaibli par tant de mauvais traitements et de privations.

Modeste, effacé, Charles Vanessche ne sut pas mettre en évidence le beau rôle qu'il joua pendant la guerre. Et les années passèrent. On oublia Charles Vanessche malgré maintes promesses. Et lui qui aurait pu prétendre aux plus élogieuses distinctions, il n'eut jamais à la boutonnière le ruban rouge qu'il avait pourtant si bien mérité. C'eût été le couronnement de sa carrière, et la Croix des braves aurait été bien placée sur cette poitrine aux côtés de la Croix de guerre française, de la Military cross et de la Médaille du travail.

Il est mort hier, au milieu des siens éplorés, des suites d'une maladie qu'il avait contractée dans les geôles allemandes. Ainsi s'est éteint ce brave père de famille dont la vie tout entière fut faite de dévouement, de patriotisme et de modestie.

Ajoutons que M. Charles Vanessche était le père de MM. Georges Vanessche, l'aéronaute roubaisien; Gabriel Vanessche, membre de la Commission des Poilus d'Orient, et Gustave Vanessche, employé aux Services hospitaliers de Roubaix, également membre de la section roubaisienne des Poilus d'Orient.

Ses funérailles auront lieu mardi 2 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Assemblée à la Maison de Retraite, à 10 h. 15.

Une diminution de salaires de 10 % n'ayant pas été acceptée par la majorité de son personnel, une filature ferme ses portes

Devant les difficultés de son exploitation qui accuse, aux dires mêmes de son directeur, un déficit de l'ordre de 1.200 fr. par semaine, la «Filature Roubaisienne», 90, rue du Collège, autrefois dénommée « Filature Valentin », avait informé son personnel qu'elle baisserait les salaires de 10 % à partir du 1er janvier 1934.

Les ouvriers fileurs déclarèrent qu'ils ne pouvaient supporter cette diminution et quittèrent le travail. Ils étaient au nombre d'environ une trentaine et leur départ a entraîné l'arrêt de la préparation, qui groupe vingt-cinq ouvrières. Cependant, le retordage, qui comprend une main-d'œuvre féminine, qui est incorporé à l'usine et travaille à façon, n'a pas cessé de tourner. Il compte une trentaine d'ouvrières et par ailleurs le pelotonnage compte encore six ouvriers.

Il n'y a donc que le département filature qui soit arrêté.

On saura à la rentrée, mardi, si le retordage reprend le travail.

Par ailleurs, le directeur de l'usine nous a précisé que les fileurs dans son établissement gagnaient en moyenne 5 fr. 32 à l'heure, non compris la retenue des Assurances sociales et les rattacheurs, 4 fr. 12. La diminution de salaire de 10 %, qui aurait été la seconde en l'espace d'une année, n'empêchait pas, dit-il, que ces prix tissent encore une moyenne supérieure à ceux qui sont pratiqués par ailleurs. Car, nous a déclaré le directeur, les fileurs, par exemple, auraient encore en moyenne, dès le 1er janvier, gagné 4 fr. 70, alors que le taux fréquent est de 3 fr. 87.

Les circonstances économiques, les charges fiscales, etc..., ont obligé la « Filature Roubaisienne » à prendre la decision que l'on sait et qui lui aurait permis, aux dires de son directeur, de boucler son budget, sans plus, en ce qui concerne la filature proprement dite.

En effet, sur un total hebdomadaire de 14.000 fr. pour les salaires, la baisse de 10 % aurait pu combler le déficit. De plus, en dépit de tous ses efforts, elle ne pouvait produire le filé de laine à moins de 2 fr. 80 le kilo, alors qu'à Fourmies et dans l'Avesnois le prix de façon n'est que de 1 fr. 76.

Dans ces conditions, la fabrication est suppendue jusqu'à une date indéterminée.

Halle Flipo. - ½ k. Beurre, 10.50; Café-réclame, 7; Gruyère, 6; Salut, 7; Biscuits, 5

L'ACTIVITÉ DE LA CAISSE D'ÉPARGNE EN 1933

Le taux de l'intérêt est relevé à 3.50 0/0

Ainsi que chaque année à pareille époque, le Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Roubaix s'est réuni, au siège social, rue du Château, pour examiner le bilan de l'année écoulée.

M. Bonami Wibaux, président, était entouré de MM. Poissonnier, vice-président; Vernier-Lagache, secrétaire; des membres du Conseil, des présidents des succursales de Lannoy, Croix, Wattrelos, Leers; de MM. A. Scherpereel, directeur honoraires et André Scherpereel fils, directeur.

Dans son rapport, M. Bonami Wibaux souligna la constante prospérité de cet organisme dont le bilan de 1933 se solde par un excédent de 6 millions sur l'année précédente; il fit remarquer, toutefois, que l'émission de différents emprunts à taux plus élevés et surtout la loterie nationale avaient provoqué de nombreux retraits de fonds dont le total dépasse quatre millions.

Le relèvement du taux à 3 fr. 50 à partir du 1er janvier, amènera vraisemblablement une augmentation des dépôts et, d'ailleurs, la grande majorité des déposants reste confiante dans la solidité de cette institution qui offre, par ailleurs, de précieux avantages tant au point de vue de sécurité que par la facilité des paiements.

Le directeur de la Caisse, M. Scherpereel donne lecture du bilan. En voici les grandes lignes:

Le solde du 1er janvier 1932, qui était de 335.073.000 fr., est passé au 31 décembre de cette année à 341.628.000 fr., soit une augmentation de 6 millions 554.000 fr. pour 72.533 déposants. On a enregistré 1.583 nouveaux livrets en plus.

Les soldes des succursales se chiffrent à cette fin d'année, pour Lannoy, 3.126.000 fr.; Croix, 2.024.000 fr.; Wattrelos, 5.396.000 fr.; Leers, 1.183.000 fr.

M. Bonami Wibaux commente ces chiffres, il souligne les efforts accomplis pour l'amélioration des services et fait mention de la prolongation des heures de service. Il met en relief l'heureux emploi qui a été fait du boni de la caisse; la loi du 24 janvier 1933 en élargissant les conditions d'emploi de boni a permis cette année de seconrir les œuvres locales d'assistance et de bienfaisance; c'est ainsi qu'une somme de 125.000 fr. a été répartie dans des œuvres fort intéressantes, et le Conseil prévoit l'augmentation des subventions pour l'année 1934, en faveur des œuvres utiles à la classe laborieuse.

Au cours de l'année de nombreuses distinctions ont été accordées. M. Louis Poissonnier, vice-président, a reçu la médaille d'or de la Prévoyance sociale; M. André Pollet, la médaille d'argent. La médaille de bronze; MM. Latreille de la Caisse centrale; Léon Deffrennes, E. Leborgne, Georges Bouttemy, André Dupuey, Théo Mulliez, H. Farvacque, René Delacroix, Léon Castel, des succursales. Des plaquettes pour 25 ans de service ont été remises à MM. Louis Derville, A. Réquillart, Emile Mory; de 15 ans, à MM. Paul Dervaux, G. Bouttemy, Eug. Leborgne, Théo Mulliez, A. Dupuey; de 8 ans, à MM. A. Lambert, Jean Dubois, Jean Desruelles, Adolphe Declercq, J. Piat, Gustave Parent, Louis Réquillart, Simon Deffrennes, Ed. Leconte, Paul Catteau.

M. Wibaux félicita les décorés, les administrateurs et M. Scherpereel, l'actif directeur; il annonça qu'au cours des premiers mois de l'année 1934, il sera distribué des calendriers aux enfants qui se présenteront pour effectuer des versements.

Voilà donc, en peu de mots, ce que fut durant l'année qui vient de se terminer, l'activité de notre Caisse d'épargne.

Cette belle et grande institution, est toujours plus vivace que jamais et ceci est tout à l'honneur de ceux qui la dirigent, pour le plus grand bien de nos populations.

Les bons VINS, les fines LIQUEURS de la BRASSERIE ROUBAISIENNE, 41

LA SOIRÉE DU CERCLE MILITAIRE

Le général Pétin, commandant la région présidera, entouré de quatre autres généraux

Comme nous l'avions prévu la soirée du Cercle Militaire du samedi 6 janvier sera un nouveau succès pour les organisateurs.

En effet, cette fête de bienfaisance qui sera présidée par le général Pétin, commandant la Ire Région, réunira les plus hautes personnalités civiles et militaires, les industriels et commerçants de la cité et toutes les classes de la société.

Les généraux de Division Condé, Becker; les généraux de Brigade de Metz et Bossu ont envoyé leur adhésion. Le Tribunal et la Chambre de Commerce de Roubaix seront aussi représentés.

D'avance le Comité de la Société d'Entr'aide de la Légion d'honneur, au bénéfice de laquelle cette fête est organisée, remercie tous ceux qui ont déjà retiré leurs cartes et rappelle aux autres personnes, désireuses d'assister à ce bal qui, comme on le sait, aura lieu dans la vaste salle du Cercle de l'Industrie, qu'ils doivent s'adresser à M. René Wibaux, 106, Grande-Rue à Roubaix ou à M. Jean Desruelles, Cercle de l'Industrie ou encore au local du Cercle militaire, 72, rue de la Gare.

Le Comité rappelle à ceux qui désirent retenir des tables dans la salle du bal, qu'ils doivent s'adresser au portier du Cercle de l'Industrie, Grande-Rue.

Un superbe jeu d'aiguilles à tricoter vous est offert pour tout achat à partir de 15 francs, chez le Spécialiste des Laines à Tricoter, 51, rue de Lannoy, 51. (Attention !... Dans votre intérêt, ne pas confondre). 32129

LA « JOURNÉE DU SANA » AU PROFIT DE L'ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Nour rappelons que c'est aujourd'hui dimanche 31 décembre, qu'est organisée la Journée au profit du timbre antituberculeux.

A cette occasion des quêtes auront lieu en ville et dans les salles de spectacles.

Le Comité demande à MM. les Directeurs des salles de vouloir bien accueillir, avec la plus grande bienveillance, les jeunes gens dévoués qui seront chargés de ces quêtes et de faciliter leur mission.

Il invite la population à réserver le meilleur accueil aux dévoués quêteurs et espère que chacun, par son obole, voudra contribuer à la lutte contre le terrible fléau qu'est la tuberculose.

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici comment se sont répartis les secours alloués pendant la semaine du 24 au 30 décembre 1933:

Chômeurs à 7 fr., 3.026 fr.; chômeurs à 4 fr., 253 fr.; conjoints à 4 fr., 823 fr.; ascendants à 4 fr., 30; mineurs à 3 fr. 50, 1.757 fr., soit un total de 5.889 personnes pour une somme globale de 219.352 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 17 au 23 décembre 1933, se sont élevées à 6 331 fr. 00.

CHEZ LES CONTRIBUABLES

Le Conseil d'administration du Syndicat des contribuables de Roubaix et ses cantons s'est réuni vendredi soir, sous la présidence de M. Goethals.

Les dispositions ont été prises afin d'assurer l'établissement des déclarations d'impôts pendant les mois de janvier et février 1934.

Des conseillers fiscaux se tiendront au siège, 12, place de la Liberté, à la disposition de tous les contribuables et en particulier des petits commerçants, qui auraient intérêt à demander des précisions pour le calcul de leurs frais généraux. Des permanences spéciales seront tenues, en outre, aux sièges des divers syndicats professionnels: Bouchers, boulangers, coiffeurs, etc. Tous les renseignements sont donnés gratuitement.

Le Conseil s'est ému de l'augmentation des budgets communaux et a chargé une commission spéciale d'étudier les économies susceptibles d'être réalisées.

Le secrétaire, M. E. Deffontaine, a rendu compte du dernier Congrès fédéral. Les délégués venus de tous les points de la France ont affirmé leur volonté de poursuivre avec plus d'acharnement que jamais la lutte pour la remise en ordre du pays.

Toutes les décisions prises par les commissions ont été approuvées. La Fédération portera spécialement ses efforts dans le sens du contrôle financier à effectuer par les groupements de contribuables.

Les concerts de carillon

Voici le programme qui sera joué aujourd'hui dimanche 31 décembre, de 11 h. 30 à midi, au carillon de Saint-Martin:

1. « Noëls anciens »; 2. « Nous voici dans l'asile »; 3. « Entre le bœuf et l'âne gris »; 4. « Les bergers à la crèche »; 5. « Il est né le divin enfant »; 6. « Les anges dans nos campagnes ».

2. « Extraits de sonatine » (Beethoven).

Lundi 1er janvier 1934: 1. Noëls modernes: a) « Venez avec les anges », b) « Le Sauveur promis à la terre », c) « Noël d'Augusta Holmès »; 2. « Thème et variations » (Nees); 3. « La flûte enchantée » (Mozart).

EN HUIT JOURS, UNE USINE A REÇU DEUX FOIS LA VISITE DE CAMBRIOLEURS

Le 23 décembre dernier, une usine, la filature « Les Fils de César Pollet », 50, avenue Gustave-Delory, recevait la visite de cambrioleurs, qui emportaient divers objets et 100 kilos de bobines de laine filée. On ne parvint pas à retrouver la trace des voleurs.

Or, au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h. du matin, le veilleur de nuit de ce même établissement crut entendre marcher dans une salle du premier étage. Aussitôt le veilleur avise la police et peu après, l'usine était cernée, tandis que des agents opéraient à l'intérieur une visite minutieuse.

Mais on ne put retrouver le noctambule et, malgré toutes les recherches, on ne put non plus savoir par où il s'était échappé. Sans doute avait-il pris la fuite avant l'arrivée de la police par une porte s'ouvrant de l'intérieur. Rien n'a été dérobé dans l'usine, ce qui n'empêche pas qu'on enquête sérieusement sur cette deuxième affaire.

UN CHARRETIER EST BLESSÉ PAR SON PROPRE TOMBEREAU

Un accident assez sérieux s'est produit samedi après-midi, à la gare annexe de Roubaix, dans les circonstances suivantes:

Vers 15 h. environ, un charretier, M. Désiré Baete, 66 ans, domicilié rue Jean-Bart, cour Vanneste, 6, au service de la maison Thomas Carré, entreprise de transports, 57, rue de Menin, se trouvait à la gare annexe avec son tombereau et se disposait à procéder à un nouveau chargement de charbon.

M. Baete avait placé son véhicule sous une trémie et il assistait à la chute du charbon. Mais, voulant répartir son chargement, il monta sur le camion et manœuvra avec une pelle. C'est à ce moment que les chevaux, pour une cause quelconque, se mirent en marche.

Et ce fut si rapide que le camionneur ne put sauter à temps de sa voiture. Il eut la poitrine comprimée entre la trémie à charbon et le sommet de son camion.

A ses cris, on se précipita à son secours et M. le docteur Carrette fut mandé pour lui prodiguer des soins. Le praticien constata que le blessé avait eu le thorax comprimé et une côte fracturée. L'état de M. Baete n'est pas alarmant, mais il devra observer un repos de deux mois environ.

Il a été conduit à l'hôpital par les soins de M. Carré.

A l'Union des Maîtres Artisans

Le bureau s'est réuni au siège, 28, rue Pauvrée mercredi dernier, à 20 h. M. Ansart, secrétaire général, brossa rapidement le tableau de l'activité du mouvement, dans le dernier semestre 1933: huit permanences locales ouvertes régulièrement à Roubaix, Wattrelos, Leers, Touffiers, Lis, Croix, Tourcoing, Roncq et Halluin, ont amené un nombre considérable de nouveaux membres. Les services de renseignements et de contentieux fonctionnent à la grande satisfaction de tous les adhérents. Le dévoué secrétaire expose le plan d'action pour l'année 1934, qui sera marquée par une assemblée générale. Celle-ci se tiendra au siège le dimanche 28 janvier, à 16 h.; y prendront la parole M. Leleu, président de la Fédération des Artisans du Nord de la France, et vice-président de la Chambre des métiers, ainsi que M. A. Nys, vice-président du mouvement mutualiste familiale de la région du Nord, « La Famille ».

M. Ansart relève encore l'action bienfaisante de l'Union des maîtres artisans, qui veut un artisanat libre, défini et administré avec libéralisme, sans manigances et ambition politiques et sans sinécures et combinaisons de gros sous. M. Rasson expose brièvement la situation financière.

M. Rousseaux, président, remercie les membres présents et leur donne rendez-vous pour mercredi 24 janvier.

Une mise en garde

M. le directeur de l'Ecole de Rééducation de Roubaix nous prie de mettre de nouveau le public en garde contre les procédés d'un colporteur qui vend des objets de maroquinerie de médiocre qualité et cherche à les écouler plus facilement en les présentant comme fabriqués par les élèves de l'Ecole des mutilés, dont il se dit le représentant.

Ce colporteur s'adresse de préférence aux membres du personnel de l'enseignement. Il a, tout récemment encore, fait des dupes dans une école primaire de Lille.

Le directeur de l'Ecole des mutilés de Roubaix rappelle qu'il n'est pas fabriqué d'objets de maroquinerie dans son établissement et qu'au surplus personne n'est chargé d'écouler le travail des mutilés en rééducation. Le directeur saurait gré aux personnes qui pourraient l'aider à mettre un terme aux procédés pour le moins indélicats employés par ce colporteur.

LES ÉBOUEURS ET LES ÉTRENNES. — On nous prie de rappeler qu'en raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'Administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage à l'occasion du Nouvel an est supprimée.

ÉTABLISSEMENT DE BAINS DE LA RUE DES CHAMPS. — A partir du 1er janvier, la piscine de natation de l'établissement de bains de la rue des Champs sera ouverte au public dans les conditions suivantes:

Dames. — Lundi, de 15 à 20 h.; mercredi, de 9 à 12 h.; vendredi, de 9 à 12 h. et de 15 à 20 h.

Hommes. — Lundi, de 9 à 12 h.; mardi, de 9 à 12 h. et de 15 à 20 h.; mercredi, de 15 à 20 h.; jeudi, de 9 à 12 h. et de 15 à 20 h.; samedi, de 9 à 12 h. et de 15 à 20 h.; dimanche, de 8 h. à 11 h. 30.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS, rues du Vieil-Abreuvoir, 33 bis; Labruyère, 4; Bourdaloue, 11. — Fermée le 31 décembre.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Bœufs, 1re qualité, 7 fr. 75 le kg., 2me qualité 6 fr. 50; génisses, 1re qual. 8 fr. 50 le kg; vaches, 1re qual. 6 fr. 75 le kg.;

Dans la Légion d'honneur

Ministère de l'Intérieur

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur: Au grade d'officiers, M. Demolon, conseiller général du Nord; au grade de chevalier, M. Watremez, maire de Beauvois-en-Cambrésis (Nord); Promotion des mères: au grade de chevalier, M. Gilbert, maire de Clamy (Deux-Sèvres).

Promotion des Régions libérées

Est nommé au grade de Chevalier: M. Bouchart, vice-président du Tribunal des Dommages de guerre à Lille.

L'exposition du "Canari-Club" de Tourcoing

LES MEMBRES DU JURY (Photo de J. de Rx.)

De gauche à droite (assis) : MM. A. DESPLANQUE, *secrétaire de la Fédération du Nord ;* G. LAMEIRE, *juge ;* L. DUMORTIER, *président de la Fédération du Nord.*

Les personnes désireuses d'admirer une remarquable collection de canaris pourront se présenter ce dimanche, de 10 à 16 heures, au siège du « Canari-Club Tourquennois », où à la suite du concours seront exposés plus de deux cents sujets.

Nous avons dit tout le succès obtenu par cette manifestation et il faut souhaiter qu'il y aura foule pour visiter les concurrents.

Nous donnons en «Chronique Sportive» le classement du concours.